

LA REFORME GREGORIENTE ET SES PROBLEMES  
TRANSFORMATION DES MENTALITES ET DE LA SOCIETE  
AUX XIe ET XIIe SIECLES  
(cours du samedi 19 novembre 1988)

Par  
Monsieur Pierre GERARD  
Directeur des Archives de la Haute-Garonne  
et de Midi-Pyrénées

## Transformation des mentalités et de la société aux XIe et XIIe siècles

Si j'ai choisi de vous traiter un sujet d'histoire religieuse, c'est que dans un monde si profondément marqué par le matérialisme, la contestation et la violence, il m'est apparu indispensable de défendre avec énergie les positions de l'esprit en recherchant dans les grandes entreprises du passé les raisons de vivre et d'espérer qui font tant défaut à nos contemporains. Mon intention est de vous présenter une des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise, celle du grand renouveau du XIe siècle auquel on a donné le nom de réforme grégorienne en hommage à l'action déterminante du pape Grégoire VII. Il s'agit d'un véritable ébranlement de la Chrétienté en Occident. Alors qu'elle semblait sur le point de succomber sous la pression du monde laïc, l'Eglise s'est brusquement réveillée et a pris un visage nouveau ; la papauté, renforcée dans sa puissance, s'est manifestée par l'affirmation de la primauté romaine. Les effets de cette réforme se sont d'ailleurs fait sentir jusqu'à une époque toute récente avec la centralisation pontificale aujourd'hui remise en cause. Mais plus encore qu'un changement des structures de l'Eglise, la réforme grégorienne a été un renouvellement en profondeur de tout l'Occident chrétien : elle a radicalement modifié les mentalités et transformé la société de l'époque féodale. Ce sont les problèmes posés par cette crise de croissance que je vais évoquer devant vous. Je suis loin de faire oeuvre originale. Il s'agit plutôt d'un état des recherches auxquelles je me suis livré jusqu'à ce jour.



Je vous invite tout d'abord à faire avec moi le point de la situation de l'église d'Occident vers l'an 1000, en vous demandant toutefois de ne pas oublier les rapports juridiques qui l'unissent à l'église d'Orient - nous sommes entre la réconciliation de 869 et la rupture définitive de 1054.

### LE POINT AU DEBUT DU XIe SIECLE

Dans cette église d'Occident de l'an 1000, nous constatons une tension entre deux tendances :

- une tendance centrifuge encouragée par le particularisme féodal,
- et une tendance centripète favorisée par le pape et l'empereur.

C'est ce qui explique le caractère dramatique de la réforme qui va se produire et dont les idées cheminent déjà dans certains esprits.

#### I - TENDANCE CENTRIFUGE :

Nous assistons au triomphe de l'anarchie féodale... L'Empire carolingien s'est désagrégé en royaumes, qui sont eux-mêmes une mosaïque d'états.

Chaque état est à son tour morcelé en seigneuries. L'autorité monarchique est lointaine et souvent illusoire. La notion même d'état disparaît. D'où la multiplicité des conflits armés entre groupes rivaux et entre individus. Partout règnent la violence, la rapine et le meurtre.

L'anarchie féodale favorise le particularisme des églises. Nous avons l'impression qu'il y a non pas une Eglise, mais des églises, chacune ayant sa vie propre, sa liturgie, sa collection canonique, son droit, sa conception de la pénitence, son symbole, son type d'idéal chrétien. Et c'est ainsi que nous avons :

- une église monastique en Irlande,
- une église épiscopale en Gaule,
- une église érémitique en Italie.

L'obstacle à l'unité, ce sont les frontières : nations, provinces, diocèses ont des limites jalousement gardées. L'Eglise apparaît donc comme une coexistence de diocèses, dans chacun desquels l'évêque est maître de son église, de ses hommes et de ses biens. Ici nous percevons l'influence des fausses décrétales parues en Gaule vers 850 et qui centrent la vie du diocèse sur l'évêque, alors qu'en Italie elles renforcent l'autorité du Saint-Siège. L'évêque paraît ne dépendre de personne : ni du pape, ni de l'archevêque (qui ne fait que le consacrer), ni même du primat (création de l'époque carolingienne qui est purement honorifique). Mais il a, par contre, autorité sur le clergé séculier et régulier. C'est lui qui gère le temporel, recrute les clercs, choisit les lois, juge les causes, visite les paroisses... En même temps, les conciles provinciaux deviennent de moins en moins nombreux, et il n'y a plus de conciles oecuméniques. A cela s'ajoutent tous les préjugés des communautés ethniques, historiques et linguistiques... L'Eglise est ainsi atomisée en petites unités, dont chacune est membre de la catholicité sous le gouvernement lointain du pape.

Cette situation, encouragée par l'égoïsme et le particularisme, est pleine de périls. Car, dans le diocèse, l'évêque est de plus en plus dépendant au point de vue temporel : il est soumis aux puissances séculières. L'Eglise tombe ainsi au pouvoir des laïques, et cela par suite de la solitude épiscopale. Le triste résultat en est la dégradation des mœurs du clergé. Deux plaies ravagent l'Eglise : la simonie et le nicolaïsme.

La simonie remonte au désir de Simon le Magicien d'acheter aux Apôtres le pouvoir de donner le Saint-Esprit (Actes, VIII, 18). C'est un sacrilège qui consiste dans le trafic des choses saintes. Nombreux sont ceux qui à prix d'argent reçoivent des dignitaires laïques quelque dignité ecclésiastique.

Le nicolaïsme (ou clérogamie) auquel font allusion deux passages de l'Apocalypse (lettres à l'église d'Ephèse et à l'église de Thyatire, v. 14, 15, 20, 24), n'est autre que l'incontinence des clercs. A partir de la décadence carolingienne du Xe siècle, la loi du célibat se ressent de l'abaissement moral du clergé : non seulement les prêtres et les diacres mariés cohabitent avec leurs épouses, mais encore les clercs célibataires prennent femme et vivent en concubinage !!! Le mal gagne peu à peu l'épiscopat, et s'insinue même à Rome !!! Mais pas plus que pour la simonie personne ne trouve à redire, tant est profonde la décadence de la moralité.

Une telle situation ne peut pas se prolonger sans danger pour la chrétienté. Le risque est grand, en effet, d'avoir une église établie soumise au pouvoir, un clergé marié, un culte et une liturgie érigés en service public avec un clergé fonctionnaire.

L'Eglise va heureusement évoluer en sens contraire parce qu'il existe des forces, même latentes, qui s'opposent à la dislocation du monde chrétien.

## II - TENDANCE CENTRIPETE :

Ces forces, qui vont sauver malgré tout l'unité de l'Eglise, sont :

a) en premier lieu le souvenir des premiers grands Conciles oecuméniques, qui ont fixé une doctrine commune, une liturgie commune, une législation commune. Il existe une nostalgie de ce passé, vers lequel on se tourne comme vers l'Age d'Or : c'est ainsi que les papes de la réforme grégorienne feront rechercher les vieilles collections canoniques.

b) ensuite, l'esprit carolingien : le souvenir de l'unité de l'Occident réalisée par Charlemagne favorise la tendance centralisatrice et, après celui-ci, le Saint Empire apparaît comme un idéal d'unité.

L'Empire s'identifie dans une certaine mesure avec l'Eglise, corps du Christ : il doit promouvoir le triomphe du christianisme, maintenir l'unité et la paix chrétienne, assurer la protection et le salut du peuple de Dieu. Ainsi l'Eglise et l'Empire sont-ils confondus en une même chrétienté occidentale. Mais il s'agit de savoir qui sera le facteur de l'unité : l'empereur ou le pape. C'est de cette question que surgira le conflit dénommé "lutte du sacerdoce et de l'Empire".

c) enfin, l'idée de Chrétienté, sentiment diffus de "fraternité" entre les hommes. Les chrétiens prennent conscience de leur unité en face des païens et des infidèles :

"Christiani et Pagani"

"Christiani et Sarraceni"

Diverses institutions entretiennent ces sentiments :

- les pèlerinages à Jérusalem, à Rome, à Compostelle ;
- le partage et la distribution des reliques ramenées souvent par les pèlerins ;
- la circulation des moines qui répandent l'idéal de la pérégrination pour le Christ ;
- la littérature religieuse qui, dans ses vies de Saints, imite les modèles de l'Antiquité (vie de Saint-Martin en particulier) ;
- enfin, le Saint Siège.

Dès le Xe siècle, de grands papes interviennent dans les affaires de la dynastie carolingienne. Au même moment, la primauté du Saint Siège est affirmée par les théologiens et les collections canoniques. Les fausses décrétales, dont nous avons déjà parlé, déclarent que du pape dépendent tous les évêques, isolés ou en concile. Au IXe siècle, apparaissent un certain nombre de faux d'inspiration romaine (les faux isidoriens) qui attribuent au pape une autorité. Mais il faut faire une place à la mystique de la puissance pontificale liée au prestige de saint Pierre.

Le culte de saint Pierre se transforme et évolue : à l'époque mérovingienne, saint Pierre était "le Portier du Ciel", le "Porte-clefs du Ciel" ; à l'époque carolingienne, il devient le prince des Apôtres.

Jusque là l'Age d'Or résidait dans l'avenir : c'était le Christ de Majesté des miniatures, et l'Apocalypse était le livre par excellence. Puis l'Age d'Or devient le passé : on représente le Christ au milieu des Apôtres, on revit la descente du Saint Esprit, on découvre la vie apostolique. Le prestige de saint Pierre grandit... et le culte de saint Jacques se développe...

Toutes les tendances favorables à la centralisation de l'Eglise seraient demeurées sans efficacité s'il n'avait existé des foyers de réforme décidés à s'opposer à l'abaissement moral et intellectuel du clergé, ainsi qu'à l'effacement de l'Eglise devant les puissances temporelles. Il convient maintenant d'analyser ces courants réformateurs qui se manifestent dès le Xe siècle, montrant ainsi que tout n'a pas été réalisé sous Grégoire VII et ses successeurs immédiats.

## LES COURANTS REFORMATEURS

### I - LE COURANT CLUNISIEN :

Fondé en 910, Cluny aspire à remettre en vigueur les vieilles traditions bénédictines et à répandre l'idéal d'une sainte vie. Il s'agit d'un mouvement qui a réussi à l'écart du monde, grâce au privilège de l'exemption. C'est un monarchisme nouveau qui aide la réforme : lancement et organisation de la Paix de Dieu, appui au pèlerinage de Compostelle, chansons de geste, origine des croisades en Orient. Mais il faut se garder de manifester un pan-clunisme excessif. On a parlé d'empire clunisien, le Royaume de Dieu ne pouvant être que celui de Cluny. Songeons aux "annexions" de monastères, comme celle de Saint-Sernin de Toulouse en 1081-1082. Cluny n'hésite pas à faire alliance avec les barons féodaux et les puissances séculières. Il a des relations constantes et amicales avec l'empereur : l'abbé Pons de Melgueil est le cousin d'Henri V. Cluny est encore le médiateur entre le pape et l'empereur : l'abbé Hugue le Grand intervient ainsi à Canossa.

Mais Cluny, c'est avant tout une réforme morale s'appuyant sur les empereurs. Il n'y a pas en lui d'idée centralisatrice de l'Eglise : saint Pierre est le portier du Ciel, plutôt que le porteur des clefs. Cependant Cluny habitue peu à peu l'Occident à sentir partout la présence de Rome : les papes Urbain II et Pascal II sortent de son sein.

### II - LE COURANT IMPERIAL :

L'institution impériale occupe une place à part dans l'Occident chrétien. L'empereur a une mission de direction de la Chrétienté : il possède des droits à Rome, car il y est sacré, ce qui fait de lui un personnage d'Eglise, tel Otton le Grand consacré et couronné en février 962. Certains empereurs sont même canonisés, comme Henri II (1002-1024). La dignité impériale prédispose donc l'empereur à être le réformateur de l'Eglise.

Beaucoup d'évêques sont d'ailleurs attachés à l'institution impériale. Citons Brunon de Toul, cousin de Conrad II, chapelain de la cour impériale, qui entreprend la réforme en luttant contre la simonie. C'est un évêque féodal, et l'empereur en fait un pape, Léon IX, futur saint, premier pape réformateur (1048-1054).

Léon IX est un pape remarquable : il suscite l'enthousiasme autour de l'idée de réforme. Il sait frapper les esprits et impressionner les foules

en tenant des synodes, en organisant de grandes fêtes, en entreprenant des voyages en Italie, en Allemagne, en France. Sous son pontificat, l'accent est mis sur la liberté des élections épiscopales.

A ce courant se rattache le courant lorrain, dont les principaux représentants sont le cardinal Humbert (de Moyenmoutier), que nous reverrons dans un instant, et le pape Etienne IX (1056-1058). Frédéric, abbé du Mont Cassin, ancien archidiacre de Liège, chancelier de l'église romaine, est élu par le clergé et le peuple romain en août 1057 sous le nom d'Etienne IX : ce choix, qui s'appuie sur le duc de Lorraine, est notifié à la régente, l'impératrice Agnès, veuve de Henri III, quelques mois plus tard seulement. Il y a là un acte d'indépendance de la part de la papauté. Le pontificat d'Etienne IX (1057-1058) est marqué par la lutte contre les prêtres simoniaques investis par des laïques : en face de cet esclavage, on exalte la liberté de l'Eglise, dont le sacerdoce est l'âme et le laïque le corps. Les réformateurs du groupe lorrain ne vont cependant pas jusqu'à la réforme des structures : ils restent liés à leur région, où la vie chrétienne est d'ailleurs moins en décadence qu'ailleurs. Le courant qu'ils animent est avant tout issu de considérations purement régionales, car la Lorraine fait partie de l'Empire.

### III - LE CARDINAL HUMBERT ET PIERRE DAMIEN :

Mais c'est un lorrain d'adoption, le cardinal Humbert qui, avec Pierre Damien, figure parmi les plus grands réformateurs de son temps. Le rôle de ces deux hommes est considérable, tant par les hautes fonctions qu'ils exercent que par leur talent.

Ancien moine de Moyenmoutier et de Saint-Epvre de Toul, Humbert est un religieux instruit et lettré. En 1049, il est élevé à la dignité cardinalice par le pape Léon IX (Brunon de Toul). Connaissant le grec, il est nommé archevêque de Sicile, envoyé en mission à Bénévent en 1051, puis devient légat à Constantinople en 1054 (mais ce sera l'échec et le schisme de l'église d'Orient). Il finira sa carrière comme bibliothécaire-chancelier sous le pontificat de Nicolas II. Il mourra en 1061.

La personnalité du cardinal Humbert est très riche. Celui-ci est à la fois un hagiographe érudit, un polémiste subtil, un théoricien vigoureux. Son oeuvre capitale est le traité Adversus simoniacos écrit pendant le pontificat d'Etienne IX (1057-1058). Humbert nous apparaît comme un réformateur traditionnaliste qui remonte aux sources, qui se réfère aux canons anciens. Il se montre partisan de la primauté pontificale. Mais, surtout, il développe une conception moralisante de l'Eglise, fondée sur la doctrine du corps et des membres, où chaque ordre est à sa place. Dans la tradition gélasienne, Humbert répartit la société en trois groupes :

- l'ordre clérical (comme les yeux de la tête),
- la puissance laïque (comme le coeur et les bras),
- le peuple (comme les membres inférieurs),

les deux premiers ordres ayant chacun une fonction propre au sein de l'Eglise universelle, le troisième ordre étant soumis aux deux premiers et nécessaire à leur existence. Ainsi le cardinal Humbert est-il partisan de l'Eglise cléricale. Cette doctrine aura beaucoup d'influence par la suite.

Quoi qu'il en soit, ce prélat apparaît comme un continuateur de la réforme lorraine : il s'agit avant tout d'une réforme canonique qui a encore un caractère religieux et qui ne s'occupe pas des structures ecclésiastiques.

De son côté, saint Pierre Damien est un penseur à la fois canoniste et grammairien, mais aussi un humanisme soucieux du style. C'est une personnalité aux talents variés :

rhéteur, il soigne sa langue et a un goût prononcé pour le beau style, malgré quelques exagérations ;

ascète, il n'en est pas moins un homme cultivé, qui connaît les auteurs anciens ;

canoniste, il est très fort en droit romain, et il est parfaitement au courant des problèmes de son temps ; il fait de nombreuses citations d'après les collections canoniques dont il a connaissance ; il se montre, comme les Lorrains, partisan de la primauté pontificale ;

moine et ermite, il est favorable à une solitude incomplète, avec une vie commune sans réfectoire ni chapitre... pour lui, le moine est un pénitent gardant le souvenir de son péché et s'astreignant à certains servitudes, le moine est avant tout un convers ; par là, saint Pierre Damien annonce saint François d'Assise ;

auteur spirituel, il compose des poèmes liturgiques, parmi lesquels l'Hymne de la Sainte Croix où il chante l'allégresse du chrétien rédimé du péché par l'intercession de Jésus ; cette dévotion à la Croix est importante dans la formation de l'idée de croisade ;

prédicateur et théologien, il est remarquablement supérieur à Grégoire VII.

Dans l'ensemble de la réforme grégorienne, saint Pierre Damien conçoit celle-ci comme une réforme morale. Dans de nombreux ouvrages il s'attaque aux vices du clergé. Mais, malgré la violence de ses propos, c'est un modéré qui essaie plutôt d'agir par persuasion, soit par son ascendant, soit par des contrats personnels. Il se rend d'ailleurs très attachant par ses dons de séduction.

D'autre part, saint Pierre Damien est fidèle à la réforme par l'empereur, avec l'aide de l'empereur : il est en deça de la période critique d'Henri IV. Il ne pose toutefois pas le problème des investitures en termes de structure d'Eglise. Mais les vices moraux sont dus aux vices institutionnels. Grégoire VII est donc nécessaire : Grégoire VII sera l'homme d'action politique.

#### IV - COURANT TOSCAN ET ROMAIN :

Nous nous trouvons maintenant en présence d'un nouveau courant réformateur, représenté par les papes Nicolas II et Grégoire VII.

Nicolas II (1059-1061), ancien évêque de Florence, est l'auteur du décret de 1059 sur l'investiture, qui libère l'élection du pape de la tutelle impériale et qui soustrait les églises mineures (et non les évêchés) à l'investiture laïque.

Grégoire VII (1073-1085), Hildebrand, abbé réformateur de Saint-Paul-Hors-le-Murs, appartient à un milieu clérical (son oncle était abbé de Sainte-Marie-Majeure). Il apparaît comme un homme de grand caractère, l'homme du devoir et de la justice. Mais ce n'est pas un penseur à la large culture : son information est plutôt étroite. Il se montre par ailleurs autoritaire et centralisateur à outrance.

Pour bien comprendre Grégoire VII, il faut se replacer dans son temps, en se souvenant qu'il y a eu des réformateurs pré-grégoriens représentant deux tendances : l'intransigeance des méthodes lorraines (cardinal Humbert) ; - la conciliation des méthodes italiennes (Pierre Damien). Et il ne

faut pas oublier les dimensions européennes de la Réforme : Empire - France - Angleterre - Espagne.

Ceci dit, essayons de dessiner le portrait de Grégoire VII. Du point de vue intellectuel, il faut souligner sa netteté, son style concis et ferme, sa force combative et passionnée. Il y a en lui quelque chose de dur. En ce qui concerne sa piété, il a le sentiment profond de la faiblesse humaine, de la dépendance de l'homme à l'égard de Dieu. Mais il n'est pas fataliste. Pour lui, la véritable ferveur de l'homme faible, c'est le sentiment profond de ses péchés. D'où la vie ascétique et le culte de la Vierge médiatrice. Somme toute, Grégoire VII recherche la paix avec Dieu, "le repos en Dieu".

Quant à ses idées réformatrices, celles-ci sont bien formées en 1073, mais elles ne lui sont pas personnelles. Il reprend les idées reconnues et admises, mais il va leur donner un accent passionné et une netteté juridique... qui feront de lui un juriste, un homme d'état et un agitateur. Grégoire VII donne ainsi une nouvelle vie à des idées anciennes. Réformateur moral, il est conscient des maux, simonie et nicolaïsme, qui ravagent l'Eglise, mais aussi du caractère insuffisant des méthodes employées par ses prédécesseurs. En conséquence, il va réformer les institutions ecclésiastiques.

Pour lui, l'épiscopat de saint Pierre est le maître du monde après Dieu : saint Pierre est le chef de l'Eglise qui agit par l'intermédiaire du pape. D'où la primauté de Rome, le droit de l'église de Rome à diriger l'Eglise Universelle. Les évêques sont les représentants et les instruments du pape ; les archevêques et les conciles ne sont plus indépendants. Le pape est le législateur et le juge suprême. Ses instruments sont : - les synodes romains, - les légats, - les collections canoniques.

C'est dans les Dictatus Papas que transparait le mieux l'exaltation de la Papauté romaine. Envers les princes temporels, l'attitude de Grégoire VII repose sur les théories de Gélase relatives aux deux pouvoirs, mais il donne à la papauté une primauté de plus en plus absolue. Le pape détermine qui doit être roi, et le roi doit lui obéir ; les origines de la royauté sont humaines. Grégoire VII ne cherche pas à nier la puissance impériale, mais il n'assigne aucune limite à la puissance pontificale qui doit, dans son esprit, régler les destinées terrestres et célestes des hommes. Il n'en souhaite pas moins la paix avec l'Empire, mais ses conceptions rendent la guerre inévitable et totale : l'empereur se refuse à tout esprit de conciliation.

Dès son vivant, Grégoire VII a été un signe de contradiction : il a été accusé de politiser l'Eglise. Mais il fait front aux critiques d'autant plus que l'Eglise est présentée comme le corps mystique que saint Pierre Damien a conçu pur et sans tache.

V - LE COURANT MILANAIS :

Le dernier courant réformateur est celui de la réforme faite avec l'appui des milieux populaires : des commandos, dirigés chacun par un miles, s'attaquent aux prêtres mariés et concubinaires. Il s'agit d'employer des moyens violents pour transformer l'Eglise. Le représentant de cette tendance est le prêtre Anselme, qui deviendra évêque de Lucques, puis pape sous le nom d'Alexandre II (1061-1073) juste avant Grégoire VII.



Les divers courants que nous venons d'étudier nous montrent que la réforme de l'Eglise ne s'est pas accomplie en quelques années. Mais toutes ces forces se conjuguent et s'ébranlent vers la fin du XIème siècle, et vont permettre la promotion intellectuelle du clergé, établir de nouvelles structures ecclésiastiques, faire naître de nouvelles mentalités, qui entraîneront la refonte de la vieille société traditionnelle.

Je passerai rapidement sur les deux premières conséquences de la réforme grégorienne, qui feront l'objet d'une autre étude ; je compte surtout appeler votre attention sur la transformation des mentalités et de la société.

### PROMOTION INTELLECTUELLE DU CLERGE

Cette promotion est le fruit de la réforme morale ; il faut savoir de quel droit on interdit la simonie et le nicolaïsme. On entreprend alors une vaste enquête canonique. On recherche dans les archives les vieux textes juridiques. Les réformateurs se doublent de canonistes, car le problème des collections canoniques se pose avec urgence.

On assiste alors à un renouveau des études. On compose des collections de textes, on rédige des manuels. On glose les vieux textes. C'est l'époque des écoles de Droit de Bologne. Des compilations voient le jour : le decretum de Gratien (début du XIe siècle) en attendant le Corpus Juris Canonici (au XIIIe siècle).

Le renouveau profite non seulement au droit canonique, mais aussi à la théologie. Il s'agit de savoir quelle est la validité des ordinations faites par les évêques simoniaques. Plutôt que de trouver des solutions, on étudie les textes des Pères de l'Eglise, on recherche les vieux textes de théologie et de liturgie.

Ce mouvement de recherche entraîne tout un mouvement de réflexions sur l'ordination, le sacerdoce, les sacrements de l'Eglise. Les mêmes recueils contiennent des textes canoniques et théologiques. Les mêmes hommes pratiquent l'une et l'autre méthodes. Les théologiens imitent les canonistes : ils rassemblent les textes et les résolvent par la dialectique qui sera définie au XIIe siècle par Abelard : "sic et non". Une ère prend fin : celle des Pères de l'Eglise. Une ère nouvelle commence : l'ère scientifique, celle des universités et des bibliothèques renouvelées dans leur contenu.

### TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'EGLISE

La réforme morale exige une réforme structurelle, car les anciennes structures ecclésiastiques se sont montrées inefficaces. C'est ainsi que la réforme grégorienne apparaît comme une crise de croissance de l'Eglise. On proclame et on pratique la "plenitudo potestatis" que le pape se reconnaît in temporalibus et ce qui est plus important in spiritualibus. Il s'agit d'un pouvoir législatif, exécutif, judiciaire, mais aussi d'un pouvoir d'ordre et de communication de la Grâce. Le pape devient le Souverain Pontife. Grégoire VII se fait appeler Sa Sainteté.

### MENTALITES ET SOCIETE

Tandis que l'Eglise prend un visage nouveau marqué par la centralisation pontificale, la vieille société des environs de l'an Mil est bouleversée. Dans cette société les ordres sont classés et hiérarchisés ; les moines sont

au sommet de la hiérarchie. Il y a ceux qui prient, les oratores, ceux qui combattent, les bellatores, ceux qui travaillent, les laboratores, chacun rendant service aux autres. Au cours de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, sous l'influence des théories hiéocratiques du cardinal Humbert, reçues et mises en pratique par Grégoire VII, on assiste à une révision générale des notions acquises. C'est ainsi que l'Eglise universelle, la Maison de Dieu, est répartie en deux ordres : le clergé et le laïcat, chacun ayant sa tête et ses sujets, sa propre tâche, mais coopérant tous les deux pour le bien du même peuple chrétien. Les ecclésiastiques sont en position supérieure et les laïques doivent se subordonner à leur direction. A la tête des ecclésiastiques se trouve le pape. A la tête des laïques il y a l'empereur.

## I - LE SACERDOCE (ORDO SACERDOTUM)

Le prêtre séculier, purifié de ses vieux vices, est réhabilité par les réformateurs, qui sont pourtant des moines, mais avant tout préoccupés par la réforme générale du clergé de leur temps. On a pu ainsi parler de l'Eglise cléricale, dont le grand théoricien a été, nous nous en souvenons, le cardinal Humbert qui plaçait l'ordre clérical en position supérieure dans l'Eglise universelle.

Mais plus que la réhabilitation des clercs séculiers, c'est la réhabilitation de l'idée même du sacerdoce que poursuivent les réformateurs : le prêtre séculier doit cesser d'être un sorcier inculte et ignare. Toute une théologie du sacerdoce et de ses pouvoirs se constitue : le Christ continue à animer son église en la personne des prêtres distributeurs des sacrements. Ainsi le sacerdoce a-t-il un pouvoir rédempteur : le prêtre a autorité sur le péché et sur l'Enfer. Les sacrements sont nécessaires au salut et, seul, le prêtre peut les distribuer.

Le prêtre est de plus en plus indispensable à la vie chrétienne : il est celui qui assure le salut, qui détient les clefs du salut. D'où l'importance donnée à la confession sacramentelle : le prêtre donne l'absolution qui guérit les âmes, et son rôle est important en cette période de guerres et de croisades : ce que dit Turpin dans la Chanson de Roland :

"Clamés vos culpes, si  
Priez Dieu mercit,  
Asoldrai vous pur vos anmes guarir,  
Se vus murez esterez seint martir".

Mais le prêtre n'est pas consacré seulement à l'Eucharistie et aux sacrements : il est aussi voué à l'évangélisation. Il doit donc s'instruire, étudier l'Ecriture Sainte, les Pères de l'Eglise. Il doit s'appuyer sur la tradition des saints canons. Cette réhabilitation du sacerdoce est le résultat d'une profonde conviction des réformateurs qui conçoivent une église présente au monde, dont elle doit être en quelque sorte le ferment, et qui part à la conquête du monde tel qu'il est par la prière et par l'évangélisation...

Le XI<sup>e</sup> siècle redécouvre l'église primitive, celle des Apôtres, dont le culte va grandissant... On a besoin de vie collective, besoin d'agir ensemble, de mener la vita communis. On retrouve l'église du premier siècle, l'église authentique de Jésus Christ, l'église de la vita apostolica.

Les réformateurs se penchent non seulement sur l'Apocalypse ou les Evangelies, mais également sur les Actes des Apôtres, dont les chapitres II et IV font le tableau de la vie des premiers chrétiens. D'où la conception d'un

idéal communautaire, qui aboutit à la formation de chapitres de chanoines réguliers... et qui encouragera le développement des paroisses.

Si le culte des Apôtres se développe, celui de saint Pierre est à la place d'honneur. Les fidèles manifestent leur grande dévotion pour le héros des premiers chapitres des Actes. L'idéal de la vita apostolica encourage les pèlerinages, non seulement à Rome, mais surtout à Jérusalem, ce qui montre bien le désir d'un retour aux sources.

Le sentiment de Chrétienté se fait jour : il y a une Christianitas parce qu'il y a une même foi aux mêmes fondateurs de l'Eglise.

## II - LES CHEVALIERS (ORDO MILITUM) :

Au moment même où le prêtre séculier est réhabilité, le guerrier, le miles, devient chevalier. Ainsi les chevaliers prennent-ils place au sein de l'Eglise, où ils apparaissent comme un ordo ou ordre très estimable : ils deviennent des chrétiens mis à part pour le service des oeuvres du Seigneur. Toute une liturgie nouvelle s'organise pour eux : bénédiction de l'épée (où il y a des reliques), de la lance et du haubert ; veillée religieuse et messe ; consécration par l'évêque. De l'adoubement féodal on passe à la benedictio novi militis, qui constitue tout un chapitre du Pontifical.

Le chevalier est l'avoué d'un monastère ou d'une église, dont il assure la défense contre les barons pillards. Il est chargé de protéger la veuve, l'orphelin, le pauvre (mais sans esprit social). Il joue un rôle important dans les assemblées de paix. Mais il doit aussi assurer la protection de la chrétienté contre les païens et contre les hérétiques. Ainsi le chevalier devient-il un collaborateur indispensable du pape qui l'engage au service de l'Eglise, pour la croisade contre les infidèles, en lui octroyant des indulgences : le pape exerce à son égard le pouvoir des clefs du salut.

Toute une littérature voit le jour. Ecrite par des moines, elle fait l'éloge des milites, exaltant leurs qualités sportives, leurs exercices militaires, leur valeur guerrière, leurs justes luttes contre les païens et les oppresseurs de l'Eglise. A l'héroïsme contre soi-même du moine, on ajoute celui de sacrifice sur le champ de bataille. Voici Bouchard, qui sert l'Eglise par le glaive avant de devenir moine de Saint-Maur. Voici saint Guilhem se préparant à l'humilité monastique par la pratique des vertus guerrières. Voici saint Bertrand (de Comminges) qui milite dans la militia secularis avant de devenir simple clerc.

Certains chevaliers seront même canonisés, non pas officiellement, mais par l'opinion publique. C'est l'époque des hagiographies qui exaltent le sacrifice sur le champ de bataille et déterminent un nouvel héroïsme chrétien relayant celui des martyrs du 1er siècle. D'où une nouvelle conception de la sainteté, celle du croisé, nouveau martyr.

Ce genre littéraire est représenté par les chansons de geste, qui exaltent les vertus chevaleresques : le chevalier est le héros chrétien par excellence, plus que le clerc, plus que le moine. Voici l'archevêque Turpin de la Chanson de Roland : c'est le combattant de Dieu, l'instrument de Dieu contre les infidèles. Modèles des vertus chevaleresques, il sait parler aux chevaliers, il les entraîne au combat, il combat à leur côté. Il a un idéal élevé pour la défense de la Chrétienté.

Les chansons de geste attestent le lien étroit entre l'église militante et la féodalité guerrière. L'épée des chevaliers est mise au service de Dieu et de la Chrétienté pour la gloire du Christ.

Le chevalier sert ainsi (féodalement) le Christ, chef de l'Eglise. Mais il s'agit du Christ vainqueur du péché, du Christ rédempteur qui rachète de l'Enfer, mettant ainsi fin à la terrible lutte de l'homme contre le péché et permettant à l'homme de passer de la condamnation fatale à la grâce.

### III - LA MORT GLORIEUSE (DU CHRETIEN) :

L'idéal chevaleresque exalté par les chansons de geste aboutit à une nouvelle conception de la mort. La réforme grégorienne est ainsi associée au renouvellement des vieilles mentalités quant à l'éthique de la mort et au rite des funérailles.

Jusqu'alors l'Eglise était une communauté de prières qui entourait le défunt pour le remettre à la miséricorde de Dieu. On priait pour le mort, car son salut était incertain : la prière était une recommandation, car on ignorait les redoutables jugements de Dieu. Peut-être même fallait-il attendre le Jugement Dernier pour être fixé sur son salut. D'où la croyance aux pauvres âmes errantes entre la mort et la vie éternelle. Mais, maintenant, on a la certitude du triomphe éternel dans la mesure où on est un héros chrétien. L'Eglise libère le coupable de la peine due à son péché : elle proclame le salut déjà acquis. Pour l'Eglise il est question d'assurer le pardon de Dieu : - aux vivants par l'absolution solennelle, aux morts par l'absoute. Le prêtre proclame la rémission des péchés du défunt aspergé d'eau bénite. D'où le nouveau caractère de la liturgie des funérailles.

Les cimetières sont bénis, plus ou moins pourvus d'indulgences. Les fidèles sont ainsi préoccupés de faire élection de sépulture : on veut être enterré dans un cimetière plus que dans un autre car il procure certaines grâces. En même temps, les indulgences se multiplient, car elles assurent la sécurité contre les risques de la mort et du péché. Et puis elles manifestent une confiance dans l'autorité du prêtre, qui se réserve la fonction d'ouvrir les portes du Ciel. Enfin, elles déclenchent la générosité des fidèles, dont le dévouement est mobilisé et qui n'hésitent pas à se racheter du péché pour une oeuvre d'intérêt et d'utilité générale : ce sera le cas de la croisade.

### IV - LE PEUPLE CHRETIEN (VULGUS) :

Et voici que nous assistons à un événement capital dans l'histoire de l'Occident chrétien : le peuple, le peuple chrétien, prend conscience de sa place au sein de l'Eglise universelle. On a parlé d'alliance de la papauté avec le peuple. le pape invite les fidèles à dénoncer les mauvais prêtres, à faire la grève des sacrements. Des catholiques zélés, animés contre les abus des clercs, emploient la violence contre le nicolaïsme et la simonie. C'est l'époque de la Pataria milanaise, où des commandos s'attaquent aux prêtres hostiles à la réforme. Dans l'Europe, à Hirson, des confréries de paysans s'attaquent aux princes. Cette conscience de classe est due à la réforme qui permet aux pauperes d'en bénéficier : l'Evangile est proposé à ces simples laïques.

Mais le peuple voit l'Eglise de l'Evangile autrement que les clercs. Pour lui, c'est l'Eglise des bons contre l'Eglise des méchants, l'Eglise des pauvres contre l'Eglise des riches, l'Eglise de la défense contre les païens et les hérétiques.

L'Evangile des pauperes, c'est l'Evangile selon saint Mathieu, plus éthique, laissant place au ressentiment contre les moines et les mauvais prêtres, contre les riches et les puissants. C'est l'Evangile des ermites qui pratiquent la pauvreté, le travail manuel et la prédication presque sans mandat. Cependant l'Eglise cautionne la tentative de ces errants et institutionnalise leur oeuvre improvisée.

Par ailleurs, les fidèles sont groupés en Confrérie, groupes qui ne doivent rien à l'influence d'un monastère et dont la raison d'être est étrangère à la vie monastique. Chacune de ces confréries est une societas rassemblant des clercs et des laïcs, des hommes et des femmes : leur but est de faire célébrer des messes pour les vivants et pour les morts, mais aussi d'entretenir le luminaire et de faire des aumônes. Il s'agit encore d'obtenir le salut accordé par le Christ, par la Vierge ou par le saint patron. Il faut également voir dans ces confréries l'institutionnalisation par l'Eglise de groupes d'inspiration païenne. L'Eglise pénètre et sanctifie les Confréries, les transforme intérieurement. Ces associations sont particulièrement actives dans l'Europe du Nord-Ouest et en Italie du Nord, où elles participeront au mouvement communal.

Ce mouvement est lui aussi chargé de spiritualité populaire : on y trouve la volonté d'une vie communautaire selon l'idéal chrétien. On dit d'ailleurs communia ou communio pour désigner la commune. Dans certains cas, comme à Cambrai en 1102, on parle de la cohésion des citoyens de la ville qui agissent unanimitèr (Actes II,46), et on évoque la paix et la justice. Certaines communes sortent des associations de paix, d'autres des confréries (Poitiers). Ici encore on trouve l'influence de la réforme grégorienne : le rétablissement des élections épiscopales fait que le peuple chrétien prend conscience de son rôle et de sa responsabilité ; l'alliance du pape et du peuple contre les évêques et contre les princes, comme le recommande le 28ème dictatus de Grégoire VII.

Ces mouvements populaires ont besoin de slogans. Ainsi, en Italie du Nord, le mouvement communal proclame la liberté vis à vis des seigneurs et de l'empereur. Et l'alliance du peuple et du pape est concrétisée par la fondation de la commune d'Alexandrie en 1168, en l'honneur du Pape Alexandre III.

Le peuple a aussi besoin d'emblèmes. La dévotion à la Croix lui en fournira un qui, dans cette période de guerre, devient le symbole du tragique chrétien. La Croix triomphe dans les églises ; elle est le signe de la croisade. Certains marquent leur vie de la Croix en pratiquant la flagellation comme Foulque Nerra, comte d'Anjou.

**V - LA CHRETIENTE :**

Peu à peu, dans cette société rajeunie dans ses mentalités et sa structure, l'idée de Chrétienté se développe. Le peuple chrétien, groupé sous ses chefs légitimes par sa seule foi, met ses ressources temporelles au service de l'Eglise et du pape. L'Eglise romaine est considérée comme la mère des églises et des nations dont elle sollicite la contribution. Mais en même

temps, l'Eglise devient une société fermée qui se défend par les armes contre tous les ennemis du dehors ; son unité se fait par l'exclusion : d'où les interdits, d'où la guerre sainte.

La conséquence, c'est une offensive chrétienne plus vigoureuse contre l'Islam, ce sont les croisades. Il y a un apport du pontificat de Grégoire VII dans la formation de l'idée de croisade, avec : une conscience plus claire du rôle qu'ont à jouer dans l'Eglise féodaux et chevaliers, collaborateurs du sacerdoce pour la fondation, la défense et l'expansion de la Chrétienté ; - une direction nouvelle proposée aux expéditions militaires contre l'Islam : l'Espagne passe au second plan ; il est question de Byzance et de Jérusalem ; - l'ambiance mystique du projet oriental ; le pape demande aux volontaires de prendre conscience de leur dignité d'enfants de Dieu (imiter le Christ jusqu'à la mort). L'évolution sera achevée par Urbain II, un des collaborateurs les plus instruits de Grégoire VII.

### CONCLUSION

Telle que nous venons de la revivre, la réforme grégorienne est une réforme très complexe : à la fois morale, institutionnelle, sacerdotale, canonique, scolaire, politique, elle ne s'est pas accomplie en quelques années. Son action a été d'autant plus puissante qu'elle s'est produite à l'époque du schisme d'Orient (1054). Avec les progrès de la latinisation, il n'y a plus de contrepois à l'autorité du pape.

Nous pouvons dire qu'avec la réforme grégorienne, commence l'âge moderne de l'Eglise :

- en tant que réforme morale des clercs, elle a duré jusqu'au concile de Trente ; les papes de cette époque reprendront son programme sur le célibat des prêtres et sur l'investiture laïque ;

- en tant que réforme structurelle, elle a également duré jusqu'au concile de Trente, qui reprendra son programme sur la monarchie pontificale et la centralisation de l'Eglise ;

- en tant que réforme sacerdotale elle durera jusqu'au début du XIIIe siècle : saint Dominique veut que ses frères soient tous prêtres, car il juge le sacerdoce indispensable à l'évangélisation ; saint François d'Assise se ralliera à ce point de vue ;

- en tant que réforme canonique, elle s'achèvera au XIIIe siècle avec le Corpus juris canonici ;

- en tant que réforme scolaire, elle provoque un ébranlement des esprits et entraîne la fondation des universités ; le XIIIe siècle sera le siècle universitaire ;

- en tant que réforme politique elle durera jusqu'au XIVe siècle, jusqu'à la bulle d'or de 1356, qui met fin à la mainmise pontificale sur l'élection et le couronnement de l'empereur ;

- en tant que réforme de la chevalerie, elle s'épanouira au XIIIe siècle en la personne de saint Louis, le roi chevalier.

Toutes ces considérations nous permettent de dire que la réforme grégorienne est la plus importante crise de croissance de l'Eglise qui se soit produite depuis l'Eglise des Pères du IVe siècle jusqu'à l'Eglise de la Révolution.

Pierre GERARD.

